



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

#### Informations générales :

Nom et Numéro du site :	T15066 – 313082		
Adresse du site :	104-108, rue de Longchamp	Arrdt :	16 <sup>ème</sup>
Opérateur :	Bouygues		
Bailleur :	Privé		
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages	R + 6
Complément d'information :	Ajout 900 Mhz avec changement d'antennes		

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/05/2016
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/05/2016
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/07/2016

#### Analyse du projet

Type d'installation (modif, nle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 900 Mhz
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	non
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

#### Objet de la demande

##### Motivation de l'opérateur :

Dans le cadre de sa licence délivrée par l'Etat, l'ARCEP a demandé à Bouygues Telecom de restituer une partie de ses fréquences. Pour cela Bouygues Telecom doit procéder à un changement d'antennes. Cette opération sera couplée à une amélioration de la qualité de service sur la technologie 2G, 3G et 4G.

##### Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes (quadri-bandes) couvrant 800/1800/2100/2600 Mhz par 3 nouvelles antennes (penta-bandes) orientées vers les azimuts 0°, 115° et 240° couvrant 800/900/1800/2100/2600 Mhz.

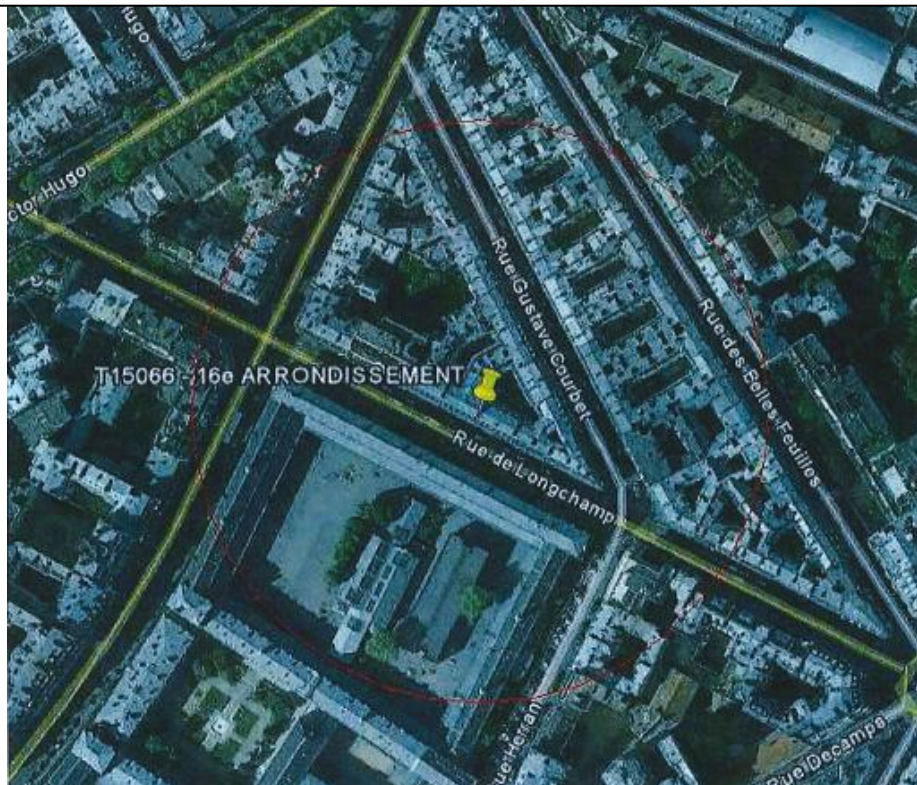
##### Incidence visuelle :


Installation de 3 antennes de nouvelle génération (1,40 m) en lieu et place des 3 antennes existantes (2 m). Les antennes seront intégrées dans une cheminée en composite et n'entraînent aucune modification visuelle. Les coffrets électroniques seront ajoutés au pied du mât.  
Hauteur antennes 27,20 m.

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

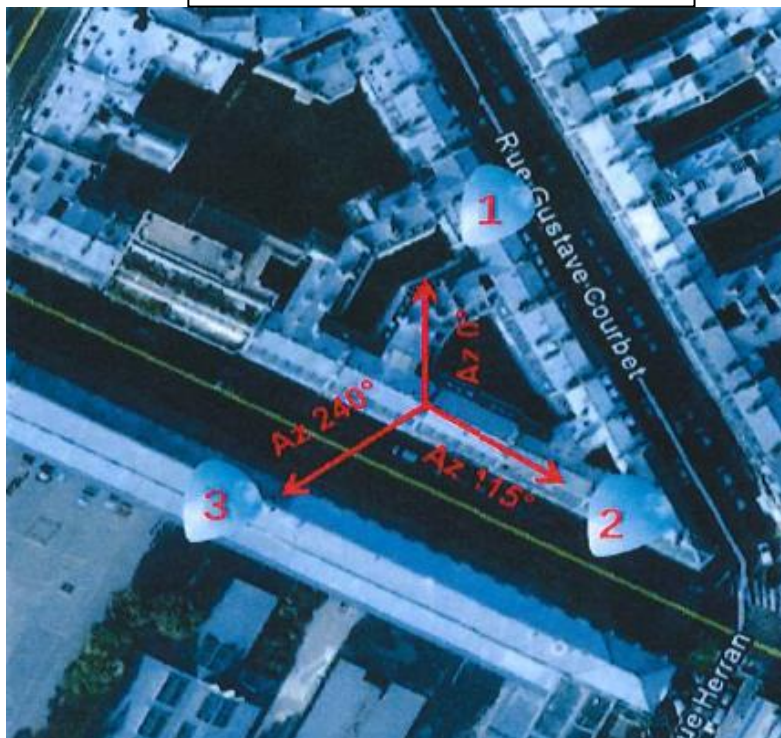
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



 Rayon de 100m autour du point d'implantation

Il n'existe pas de sites sensibles dans un rayon de 100m

Rayon de 25m des hauteurs d'immeuble autour du site



il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m



**ETUDE D'IMPACT VISUEL DANS LE QUARTIER :  
EXISTANT ET PHOTOMONTAGE**

**1** ETAT EXISTANT



**ETAT PROJETE**



Aucune modification visuelle du bâtiment

**2** ETAT EXISTANT



Aucune modification visuelle du bâtiment

**ETAT PROJETE**



VUE DES AZIMUTS

Secteur 1 - 0° : il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m sur cet azimut



Secteur 2 - 115° : il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m sur cet azimut



Secteur 3 - 240° : il n'existe pas de bâtiment en vue directe dans les 25m sur cet azimut

